

Allocution de M. Yves Christen le 1^{er} août 2007 à Vevey

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

La Municipalité de Vevey m'a confié l'allocution du 1^{er} août à l'occasion de sa manifestation traditionnelle. Sur l'invitation faite à la population, elle a inscrit sous mon nom «Ancien président du Conseil National ». Elle l'a fait en guise de reconnaissance pour mon parcours politique réalisé au-delà des murs de la ville. Je n'oublie pas que cette cerise sur le gâteau de mon parcours politique, c'est aux Veveysannes et aux Veveysans que je la dois. C'est donc avec un sentiment de fierté et de reconnaissance à ma patrie veveysanne que je m'adresse à vous une dernière fois, alors que je viens de prendre ma retraite politique.

Le 1^{er} août est l'occasion pour les politiciens de déclarer leur amour pour la patrie. Mais il en est de la patrie comme de la liberté : que de crimes n'a-t-on pas commis en son nom ! C'est ainsi qu'un groupe de nazillons veut faire du Grütli, notre prairie mythique, son terrain de jeu. La Présidente de la Confédération a décidé de le leur disputer. Qu'une socialiste genevoise fasse de la surenchère patriotique, cela surprend les Suisses allemands. D'autant plus que le Grütli n'est pas vraiment l'apanage des Romands. Cette prairie de Suisse centrale ne fut découverte par les Romands que lorsque le général Guisan y tint son célèbre discours aux officiers au début de la deuxième guerre mondiale.

Il en est de même de notre fête nationale du premier août qui se réfère au pacte de 1291 : elle n'est célébrée comme telle que depuis 1891, parce que l'on redécouvrit le pacte au 18^{ème} siècle seulement. Jusque là, on situait la naissance de la Confédération à la date du serment du Grütli en 1307 selon l'historien Aegidius Tschudi.

A la fin du 19^{ème} siècle, on a ressenti le besoin d'une commémoration historique pour créer le mythe fondateur. On a présumé à tort que notre Etat Fédéral moderne se trouvait déjà dans les intentions pacificatrices des premiers confédérés et l'on a choisi à l'appui de cette thèse l'acte juridique que vient de vous lire le Président du Conseil communal, comme document fondateur. Célébré pour la première fois en 1891, ce n'est qu'à partir de 1898 que le 1^{er} août se fêta annuellement dans toute la Suisse.

Pour les Romands, Vaud, entré dans la Confédération en 1803 à l'occasion de l'Acte de Médiation, Genève, Neuchâtel et Valais entré lors du Pacte de 1815, l'acte fondateur de la Suisse, qui nous reconnaissait enfin des droits égaux, incontestés par les cantons de l'ancien régime, était jusqu'ici la création de Etat Fédéral en 1848, fondé sur les principes du fédéralisme. A défaut d'une rigueur historique, il faut reconnaître que cette construction mythique du Grütli nous a uni et nous uni encore. Il ne nous faut cependant pas nous leurrer, car nous n'échappons pas à la globalisation et à l'obligation de compétitivité. La concurrence fiscale qui fait rage entre les cantons, en partie reconnue comme anticonstitutionnelle par le Tribunal Fédéral, est là pour nous le rappeler. La solidarité intercantonale n'est plus ce qu'elle était, on le constate encore dans les tiraillements que provoque la nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération.

Pour revenir aux événements du Pacte, en juillet 1291, mourut l'empereur Rodolphe de Habsbourg, ce dont profitèrent les Waldstaetten pour déclarer leur indépendance quelques jours plus tard. Si la mort du Souverain bouleversa l'Allemagne, elle laissa le Pays de Vaud assez indifférent et consolida l'emprise de la Maison de Savoie avec le Comte Amédée V, dont dépendaient indirectement les Veveysans.

Pendant mes 12 années de syndicature, je me suis souvent demandé si la population veveysanne conservait quelques sympathies pour les savoyards, suzerains appréciés du Pays de Vaud, ou pour les révolutionnaires du général bonapartiste Meynard, dont les troupes nous délivrèrent des pattes de l'ours de Berne. Aujourd'hui, je crois pouvoir répondre par l'affirmative.

Car j'ai toujours ressenti dans cette cité cette indépendance non revendiquée, sorte de résistance passive face à un pouvoir relatif du canton et de la Berne fédérale, voire de ses propres autorités.

Il me faut citer ici une anecdote qui fait honneur aux Veveysans. D'honorables citoyens, dont la famille est bien connue et toujours appréciée aujourd'hui, cultivaient avec la rive savoyarde des relations si étroites que cela leur permit lors d'expéditions nocturnes sur le lac de sauver quelques réfugiés juifs ou autres recherchés par les Allemands.

Cette ville qui a fourni un Président de la Confédération d'origine italienne, Paul Cérésole, descendant d'une modeste lingère veveysanne et d'un médecin piémontais de Napoléon et qui a su accueillir, avec d'autres réfugiés, d'illustres artisans et entrepreneurs qui ont bâti sa prospérité, s'est toujours montrée généreuse envers les confédérés et les étrangers qui le lui ont bien rendu. Avant les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les travailleurs des Balkans, on avait nos Suisses Allemands et nos Fribourgeois. On avait déjà des moutons noirs. Ce que je voulais vous dire par mon évocation historique sur le Grütli, c'est qu'à se battre comme des chiffonniers autour de ce mythe récemment enjolivé, on court le risque de détourner la notion du patriotisme. Lamartine disait que « l'égoïsme et la haine ont seuls une patrie ; la fraternité n'en a pas. » Le vrai patriotisme consiste à reconnaître une communauté dans son ensemble et à œuvrer pour qu'elle puisse cohabiter. A rassembler le troupeau.

A l'occasion de ce premier août, je tiens à remercier les citoyens et les habitants de cette ville de m'avoir permis de servir dans cet esprit la société, mon pays et surtout ses habitants. Servir sa patrie, ce n'est pas servir le peuple par des slogans, mais c'est respecter toutes les institutions qui régissent le pays, y compris et surtout les droits de l'homme. C'est la leçon politique que je retiens et que j'invite les élus veveysans à méditer.